

PROJET DE LOI

N° 154

rejeté

SÉNAT

le 23 juin 1983

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1982-1983

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

portant règlement définitif du budget de 1981.

Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 23 juin 1983.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 1344, 1529 et in-8° 384.

Sénat : 403 et 405 (1982-1983).
